

BULLETIN  
DE LA  
SOCIÉTÉ FRANÇAISE  
D'ÉGYPTOLOGIE

RÉUNIONS TRIMESTRIELLES  
ET  
COMMUNICATIONS ARCHÉOLOGIQUES



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

BULLETIN  
DE LA  
SOCIÉTÉ FRANÇAISE  
D'ÉGYPTOLOGIE

N° 56 - NOVEMBRE 1969

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  
DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE  
D'ÉGYPTOLOGIE

18 OCTOBRE 1969

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
Assemblée générale du 18 octobre 1969 .....	3
J. LECLANT : Hommage à Frédéric Cailliaud, de Nantes (1787-1869) .....	7
J.-Ph. LAUER : Travaux et découvertes à Saqqarah (campagne 1968-1969) .....	11
O. MASSON : Les Cariens en Égypte .....	25

La séance est ouverte à 17 h 10 sous la présidence de M. Georges Posener, président.

**Compte rendu de la précédente assemblée générale :**

En l'absence de M. Vercoutter, secrétaire, M. Leclant, vice-président, donne lecture du procès-verbal de la précédente assemblée générale du 19 octobre 1968, qui est adopté à l'unanimité.

**Élection d'un tiers des membres du Comité :**

Sont réélus : M. le professeur Køeføed-Petersen, M. le professeur Schaeffer, M. Vincenot. Sont élus en remplacement de M. Virolleau, décédé, et de M. Abd el-Moneim Abou Bakr, M. le professeur Henri-Charles Puech, membre de l'Institut, et M. Henri Riad, directeur du Musée du Caire. Le vote comportait 98 bulletins, dont un modifié.

**Membres excusés :**

M. Bassier, M. Coulon, M. Heerma Van Voss, professeur Køeføed-Petersen, M. Le Cam, professeur Maystre, M. Mekhitarian, Dr Ratié, Dr Robine, professeur Schaeffer, M. Théodoridès, M. Vincenot M. de Wit.

**Présentation de nouveaux membres :**

M. Aussant, M<sup>me</sup> Wiehn, P.N.S., Dovož Tisku (de Prague), Surintendance des Antiquités (de Turin).

**Nouvelles de la Société :**

M. le Président annonce que le volume 20 de la Revue d'Égyptologie est paru. Le tome 21 est déjà en partie composé. Le bulletin n° 55 vient de partir à l'impression.

Il déplore, d'autre part, que le nombre des membres de notre société n'augmente pas suffisamment et il insiste pour que nos adhérents parlent autour d'eux de la Société Française d'Égyptologie.

### Centenaire de Frédéric Cailliaud :

M. Jean Leclant lit un hommage à Frédéric Cailliaud, mort il y a un siècle, dont on trouvera ci-après le texte.

### RAPPORT FINANCIER DU TRÉSORIER

Exercice 1968-1969

DÉPENSES		RECETTES	
Secrétariat . . . . .	244,20	Actif au 19.10.68 .	8 091,52
Frais postaux . . . . .	1 164,17	Colisations . . . . .	12 862,86
Imprimés et circulaires . . . . .	425,25	Vente bulletins anciens . . . . .	667,00
Impressions publications . . . . .	5 483,04	Vente Revue d'Égyptologie . . . . .	1 395,00
Remboursement à Klincksieck R d E aux membres bienfaiteurs . . . . .	158,40	Divers . . . . .	40,00
Frais bancaires . . . . .	7,00		
Actif au 30.9.69 . . . . .	15 574,32		
	<hr/>		<hr/>
	23 056,38		23 056,38

L'exercice paraît largement bénéficiaire puisque l'actif, au 30 septembre 1969, se décomposait comme suit :

Crédit privé . . . . .	8 766,08
Chèques postaux . . . . .	6 687,64
Espèces . . . . .	120,60
	<hr/>
	15 574,32

mais la société doit payer des dépenses, faites pendant l'exercice, qui représentent approximativement 5 000 F.

### Communications :

Deux communications étaient au programme :

1° M. J.-Ph. LAUER, Travaux et découvertes à Saqqarah (campagne 1968-1969) (avec projections en couleur).

2° M. O. MASSON, Les Cariens en Égypte (avec projections).

La séance est levée à 19 h 25.

### MEMBRES BIENFAITEURS, 1969 (suite)

M. AUSSANT.  
Mme BILLOT.  
Mme DURIOT.

## HOMMAGE A FRÉDÉRIC CAILLIAUD, DE NANTES (1787-1869)

Jean LECLANT

Il y a cent ans — le 1<sup>er</sup> mai 1869 — s'éteignait un pionnier de l'archéologie égyptienne, Frédéric Cailliaud, le découvreur de Méroé, l'explorateur des ruines de Thèbes. Frédéric Cailliaud, de Nantes : comme une sorte de titre de noblesse, demeure attaché à son nom celui de sa ville natale où il grandit, vécut et mourut et où le centenaire de son décès vient d'être célébré solennellement par une exposition excellemment organisée par M<sup>me</sup> Baudoin-Bodin, Directrice du Muséum d'Histoire Naturelle de Nantes. Car si, pour nous, Fr. Cailliaud est un archéologue, ce fut également un éminent minéralogiste et un conchyliologue à qui l'on doit le développement d'un des principaux musées d'histoire naturelle de France.

Né le 9 juin 1787, Fr. Cailliaud était le troisième enfant d'un « maître-serrurier » du quartier Graslin ; la préparation

manuelle de bijoutier qu'il reçut lui donna une dextérité dont il sut plus tard tirer grand parti. En 1809, il gagne Paris, suit les cours du Muséum puis travaille dans les ateliers de taille, en Belgique et Hollande, en Italie et Sicile ; après l'exécution de Murat, en octobre 1815, il doit s'enfuir et gagne les côtes de Grèce et Constantinople, où il s'emploie à la cour du Sultan à sertir de pierres précieuses quelques sabres et cadeaux. Par l'Asie Mineure, il se rend en Égypte où le puissant Drovetti, qui gérait alors le Consulat de France et amassait une énorme collection d'antiques, ne vit pas arriver sans crainte cet amateur d'objets d'art. Mais l'ardeur enthousiaste du jeune naturaliste et antiquaire le désarma et il l'entraîna en Nubie, terre demeurée jusqu'alors presque inconnue. Le journal de ce voyage a été retrouvé aux archives du Muséum de Nantes par M<sup>lle</sup> Catherine Andréani, qui a consacré, à la Sorbonne, un mémoire d'étude à notre voyageur. En novembre 1816, Cailliaud part dans le désert oriental reconnaître les mines d'émeraudes du mont Zabarah ; c'est alors qu'il découvre le temple de Redesiyeh. En plein cœur de l'été de 1818, il atteint la Grande Oasis (Khargeh), où il dessine et copie des textes, en particulier la grande dédicace grecque.

Tel était le bilan de ce premier séjour en Égypte qu'une mission officielle est accordée à Cailliaud lorsqu'il y repart en 1819 ; il s'adjoit un jeune aspirant de marine, nantais comme lui, Letorzec. En décembre 1819, il se rend dans la fameuse oasis d'Ammon, Siwah, puis traverse le désert libyque jusqu'à l'oasis de Bahrieh et à celle si lointaine de Dakhleh. C'est alors qu'il décide le voyage en Nubie, jusqu'au cœur du Soudan. Le départ de Cailliaud en cette affaire ne fut pas des plus heureux : en août 1820, il est en Haute Égypte, mais des intrigues menées par les aventuriers qui entourent Ismaïl l'empêchent de partir vers le Sud. Il doit retourner jusqu'à Alexandrie pour obtenir de Mahomet Ali de nouveaux firmans. A la fin de 1820, costumés en osmanlis, s'étant fait raser la tête et laissant

pousser leurs barbes, Mourad Effendi et Abdallah el-Fakir — c'est-à-dire Cailliaud et Letorzec — traversent rapidement la Basse-Nubie, que l'on commence alors à mieux connaître, franchissent la Deuxième Cataracte, passent le 3 janvier 1821 aux belles ruines de Soleb, croisent, dans les solitudes de la Troisième Cataracte, les Anglais Waddington et Hanbury et arrivent aux ruines du Gebel Barkal, tenues pour les vestiges de Méroé même.

Mais Cailliaud sait qu'il y a encore d'autres antiquités en amont. C'est à son obstination — la région demeurant encore fort dangereuse du fait de la guerre et du brigandage — et à la chance d'avoir trouvé un bon informateur, séduit par l'espoir des trésors, qu'il dut d'atteindre le premier, le 25 avril 1821, les ruines de la capitale du fameux Empire. Encore hésita-t-il sans doute quelque temps avant d'affirmer cette identification ; c'est seulement le 11 juillet, du lointain Sennar, qu'il écrit à Jomard en affirmant que les quarante-cinq pyramides et la ville qu'il a découvertes sont les restes de Méroé. Puis Cailliaud pousse jusqu'au dixième degré de latitude, au-delà du Fazoql. Dès 1823 paraissent les deux gros volumes de planches du célèbre *Voyage à Méroé* ; les quatre volumes de texte furent distribués en 1826-1827. Au retour Cailliaud s'était arrêté longuement à Thèbes, où il copia de nombreuses scènes dans les tombes ; c'est la source des planches d'un gros volume rare dont il ne parut qu'une partie en 1821 : *Recherches sur les arts et métiers et usages de la vie civile et domestique des anciens peuples de l'Égypte, de la Nubie et de l'Éthiopie* ; le volume de texte correspondant n'a jamais été publié : les petits cahiers demeurés inédits sont bourrés cependant de notations passionnantes sur la vie des fellahs, ceux des Pharaons et ceux du présent.

A la fin d'octobre 1822, Cailliaud quitte l'Égypte ; il ne devait jamais y retourner. Les honneurs l'attendaient en

France : réceptions aux Tuileries, en habit français, dons du roi (une tabatière en or, une armoire sculptée de figurines égyptisantes, en fait des imitations de reliefs du temple de Naga, au Soudan), la croix de la Légion d'honneur sur la proposition de Chateaubriand.

En 1826, Cailliaud fut nommé au Muséum d'Histoire Naturelle de Nantes. Une carrière autre s'ouvre devant lui, répondant à sa passion majeure, la minéralogie. Il voyage à travers l'Europe, collectionne les échantillons, s'intéresse aux gastéropodes, particulièrement aux mollusques perforants. En 1867, à l'Exposition Universelle, il obtient la médaille d'argent pour une présentation de coquilles admirablement sciées.

La ville où naquit Jules Verne nous a ainsi donné en Frédéric Cailliaud un maître tout à la fois du rêve et de l'action, fondateur d'un grand musée scientifique et, pour nous, explorateur vaillant de tant de sites tout au long de la vallée du Nil.

---

## TRAVAUX ET DÉCOUVERTES A SAQQARAH (Campagne 1968-1969)

J.-Ph LAUER

La campagne de quatre mois, que nous avons effectuée durant l'hiver dernier, a été consacrée, comme les deux précédentes, à des travaux ou recherches menés en trois complexes funéraires royaux différents, ceux du roi Zoser et de son fils probable, l'Horus Sekhem-khet, appartenant à la III<sup>e</sup> dynastie, et celui de Pépi I de la VI<sup>e</sup> dynastie.

### I. — AU COMPLEXE FUNÉRAIRE DU ROI ZOSER

Nous avons vu, au cours de notre exposé de l'année dernière<sup>1</sup>, que nous avons réussi à obtenir dans la « cour du *Heb-Sed* » le principal résultat recherché, c'est-à-dire essentiellement la reconstitution de la façade d'un pavillon à tores d'angles, du type de construction archaïque en clayonnage à toiture plane qu'Imhotep transposa là dans la pierre. La crête végétale n'y est pas encore traduite par une corniche à gorge, mais simplement stylisée par un profil rectiligne ou à peine concave,

1. Cf. BSFE 52, p. 16-7 et pl. III, A.

déversé en surplomb, et souligné par un tore horizontal. La reconstitution n'ayant pu, néanmoins, être achevée que sur la façade principale vers l'Est, il convenait de rétablir, en outre, la crête de l'édifice sur ses autres faces. Cela est maintenant chose faite, sauf sur la face nord, la moins exposée aux regards, où nous avons laissé à dessein une brèche assez large, afin de limiter l'emploi des blocs nouveaux qui eussent été nécessaires.

La façade postérieure vers l'Ouest, en particulier, est maintenant rétablie se dressant, comme au temps de Zoser, au-dessus d'une terrasse en avant-corps, dont le mur de contour décrit un arc de cercle parfait, pour se raccorder à la moitié inférieure du tore d'angle sud-ouest du pavillon (pl. I, A). Rappelons que c'est par l'*anastylose* de ce tore d'angle que nous avons pu déterminer de façon précise la hauteur d'origine de la terrasse, qui était de 6 coudées<sup>2</sup>.

Immédiatement au Nord de ce pavillon à tores d'angles se trouvent les vestiges de deux chapelles à toiture arquée, différant de celle que nous avons pu reconstituer principalement par l'existence d'un escalier aux marches très inclinées, qui devait aboutir à une niche à statue disposée au-dessus du soubassement. Nous avons entrepris de remonter ce dernier, qui n'était plus conservé en moyenne qu'à la moitié de sa hauteur d'origine de 2,10 m, et nous avons, d'autre part, rétabli jusqu'à ce niveau, par l'adjonction des trois marches qui lui manquaient, l'escalier de la première de ces deux chapelles, le seul conservé<sup>3</sup>.

Enfin, en ce qui concerne les deux colonnes cannelées qui, chacune à droite de l'un de ces escaliers, descendaient jusqu'au sol au lieu de reposer sur le soubassement, comme toutes les

2. Cf. BSFE 43, p. 15-6 et pl. II, A.

3. Cette reconstitution de l'escalier est certaine, car la marche supérieure en place présente l'encastrement destiné à la marche suivante, et le prolongement du profil de l'escalier, dont le massif de base, conservé jusqu'à 1,30 m de hauteur environ, vient buter contre le soubassement de la chapelle à colonnes, aboutit avec sa pente exactement au sommet de ce soubassement où devait se trouver la niche à statue.

autres dans cette série de chapelles, nous avons entrepris l'*anastylose* partielle de la seconde dont quelques tambours ont pu être identifiés. Quant à la première, dont nous n'avons malheureusement pas retrouvé d'éléments appartenant à son tronçon inférieur au-dessus des cinq assises encore en place, nous l'avons reconstituée présentement jusqu'au niveau supérieur du soubassement au-dessus duquel nous comptons lui ajouter encore deux ou trois tambours. Outre ces deux colonnes particulières, nous réamorcerons les fûts des quatre autres qui reposaient sur le soubassement, lorsque celui-ci aura été rétabli à son niveau d'origine qu'il est dès maintenant près d'atteindre.

Mais là devra se limiter la reconstitution, car nous ignorons la hauteur de la niche à laquelle aboutissait l'escalier de ces chapelles, et nous ne savons rien de la statue qu'elle devait abriter. Quant aux colonnes mêmes, il ne nous reste en dehors de leurs chapiteaux, dont plusieurs sont assez mutilés, qu'un nombre beaucoup trop restreint de tambours utilisables pour tenter l'*anastylose*.

Enfin, du côté ouest de la cour, nous avons entrepris la reconstitution de l'une des douze petites chapelles semblables entre elles, qui se dressaient à partir de son extrémité nord, et dont divers éléments des façades couronnées par des crêtes arquées, recueillis à proximité immédiate, m'avaient permis d'établir la restitution théorique<sup>4</sup>. Il s'agit là d'un troisième type de petits sanctuaires prédynastiques, transposé dans la pierre. Le travail a été commencé en janvier dernier en un point où le plan du pavillon n'est plus marqué que par quelques pierres en place, mais où les murs disposés en chicane, qui le précèdent, sont relativement bien préservés et présentent à l'entrée un bel exemplaire de simulacre de porte ouverte avec gonds et crapaudine<sup>5</sup>.

4. Cf. J.-Ph. Lauer, *La Pyramide à degré, l'architecture*, I p. 142-3 et II, pl. 58, 3 et 66, 3 et 4.

5. *Ibidem*, II, pl. 63, 3.



La reconstitution du soubassement de cet édicule et de sa chambrette à niche d'offrandes, dont l'accès est latéral, a pu être poursuivie, durant environ deux mois après mon départ, sous le contrôle de l'architecte du Service des Antiquités, Salah el-Naggar, dont la collaboration m'est particulièrement précieuse pour ces travaux d'anastylose.

## II. — AU COMPLEXE FUNÉRAIRE DE L'HORUS SEKHEM-KHET

Après la vaine recherche du départ de la descenderie d'accès au tombeau sud de l'Horus Sekhem-khet découvert en 1967, nous avons entrepris cet hiver un vaste sondage sur l'angle sud-ouest du massif de la première enceinte, c'est-à-dire juste avant l'extension de celle-ci vers le Sud.

Là, de nouveau, le résultat fut négatif. Nous avons alors décidé de poursuivre le déblaiement en direction de l'Est, estimant que l'accès à la galerie horizontale, qui devait atteindre perpendiculairement le départ de la descenderie du tombeau, avait presque certainement consisté en un puits aménagé dans le massif aujourd'hui détruit de l'enceinte sud. Ce serait, en effet, sans doute au cours de l'exploitation des pierres de ce massif que les ouvriers anciens auraient trouvé ce puits peu profond qui leur permit d'accéder au tombeau sans avoir eu à vider son grand puits principal, que nous avons découvert, rappelons-le, encore complètement bloqué<sup>6</sup>.

Mais, après le déblaiement de cet emplacement de l'enceinte sud sur une longueur d'environ 18 m à partir du massif conservé de l'angle sud-ouest (voir fig. 1 S<sub>2</sub>), le crédit mis à ma disposition s'est trouvé épuisé. Il ne nous reste ainsi plus guère que 5 ou 6 m à dégager pour atteindre en plan la perpendiculaire au point où le ciel effondré de la descenderie y interdit tout passage.

6. Cf. BSFE 68, p. 19-21 et fig. 1.

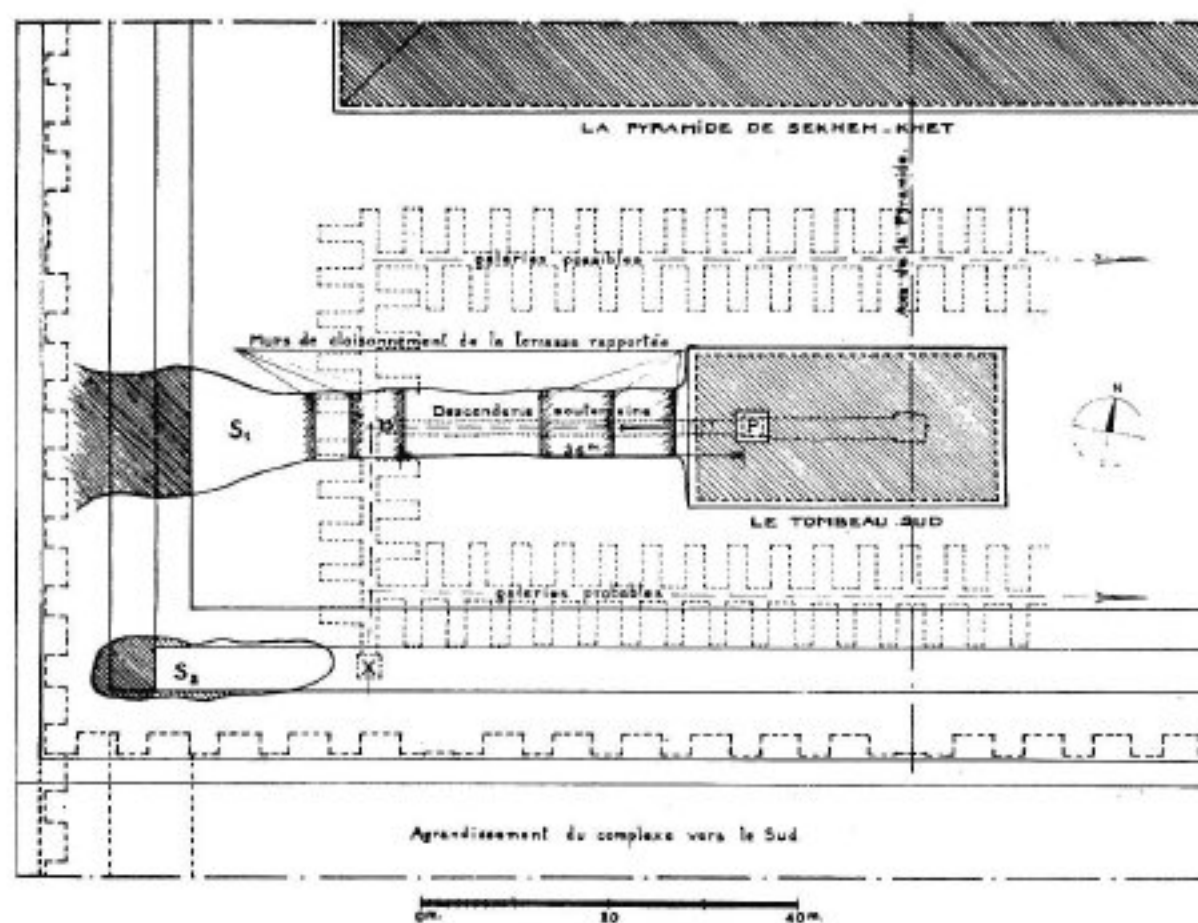


Fig. 1 — Déblaiements effectués en S<sub>1</sub> et S<sub>2</sub> pour retrouver l'accès à la descenderie du tombeau sud.

J'espère donc, à mon retour sur le site, pouvoir terminer cette recherche qui devrait nous ouvrir non seulement la voie suivie par les violateurs et au long de laquelle ceux-ci abandonnèrent peut-être certains objets ou débris du mobilier funéraire, mais aussi le réseau de galeries annexes avec chambres disposées en dents de peigne<sup>7</sup>, dont l'on dut tirer, comme ce fut le cas au Nord de la pyramide même, l'énorme quantité de marne nécessaire à la constitution de la très vaste terrasse dont il a été question. Un plan définitif des souterrains de cet énigmatique complexe funéraire de l'Horus Sekhem-khet pourrait alors être enfin dressé.

7. Nous avons indiqué sur le schéma de la fig. 1 en pointillé un plan hypothétique de ces galeries que nous pensons bientôt retrouver là.

Ces travaux, subventionnés essentiellement par la Commission des Fouilles du Ministère des Affaires Étrangères et complémentaires par le C.N.R.S., que, avec mon ami Jean Leclant, nous effectuons en collaboration avec le Service des Antiquités de l'Égypte, ont été particulièrement fructueux cette année.

A l'intérieur même de la pyramide, dans son antichambre centrale, nous avons achevé le déblaiement et les consolidations, qui avaient été commencées durant la précédente campagne, et nous avons entrepris les mêmes travaux dans la salle sépulcrale où il n'est encore possible d'accéder que par la vaste brèche pratiquée dans sa voûte en chevrons, que les carriers du Moyen Age ont réussi à exploiter en grande partie malgré le danger représenté par l'effondrement de ses blocs gigantesques.

Au cours de ces travaux, quelque 350 fragments inscrits ont été extraits des éboulis qui encombraient ces deux salles centrales de la pyramide ; s'ajoutant à ceux déjà découverts au cours des deux campagnes précédentes, leur nombre total dépasse largement 700. Ces nouveaux textes ont, comme les autres, tous été calqués et redessinés en vraie grandeur par M. et M<sup>me</sup> Jacquemin, tandis que MM. Jean Leclant ou Georges Goyon les copiaient à l'échelle de 1/5, avec le précieux concours de Mlle Catherine Berger, Assistante de recherche au C.N.R.S., qui a pu nous joindre à Saqqarah durant environ six semaines.

Outre les fragments ainsi récupérés, le déblaiement de l'antichambre a fait apparaître certaines surfaces inscrites à la base de ses parois orientale et occidentale, ainsi que la paroi nord, couverte d'hiéroglyphes, du passage reliant cette antichambre à la salle sépulcrale (pl. I, B), tous textes que Maspero n'avait pu atteindre. Il y a donc là des apports nouveaux importants.

Quant à la chambre sépulcrale même, nous n'avons encore déblayé que son extrémité ouest, où toute la paroi occidentale avec ses textes particulièrement bien conservés, qui avaient, au

contraire, été copiés par Maspero, est maintenant de nouveau visible, de même que les vestiges du sarcophage de basalte brisé. Le dégagement du reste de cette salle vers l'Est, occupé en partie par l'un des énormes blocs de la voûte, effondré sous l'attaque des carriers arabes, fera l'objet essentiel de nos prochains travaux en ce point, et nous procurera sans doute encore de nombreux fragments de textes.

Nous avons, d'autre part, entrepris dès l'année dernière des recherches à l'extérieur de la pyramide, sur sa face orientale, dans l'espoir d'y retrouver quelques vestiges de la salle des offrandes et surtout de la stèle<sup>8</sup>. Des éléments du dallage de cette salle avaient été alors atteints, mais malheureusement plus rien ne subsiste en place de la stèle ; deux fragments du rouleau enrubanné, en granit rose, recueilli dans le déblai, apportent seulement la preuve qu'elle était en cette matière.

Immédiatement au Sud de la salle des offrandes se dressent, en revanche, d'importants vestiges des murs des magasins disposés en épis, qui dépassent par endroits 5 m de hauteur. Ces magasins comportent deux niveaux<sup>9</sup> : un rez-de-chaussée n'atteignant que 3 coudées de haut (= 1,55 m env.) est surmonté, en effet, d'un étage beaucoup plus élevé. Sur le dallage de l'étage du premier magasin visible à partir du Nord, de la chaux en poudre était encore déposée sur une épaisseur de 60 cm (fig. 2) ; comme, en outre, les blocs des parois sont nettement bleuis et calcinés par le feu, il est évident que ce magasin avait en ce point servi de four à chaux et que c'est son emploi comme tel qui, paradoxalement, le préserva d'une destruction quasi totale.

D'autre part, sur le dallage, à quelques mètres à l'Est de ce dépôt de chaux gisaient, protégés par des briques crues tombées là, deux ou trois poignées de grains de blé, partiellement encore

8. Cf. *BSFE* 52, p. 26-7.

9. Cela n'avait pu être constaté aux temples d'Ounas, de Téli et de Pépi II, où les murs des magasins correspondants ont en majeure partie disparu.

en épis, et quelques menus fruits dont nous espérons obtenir l'identification.



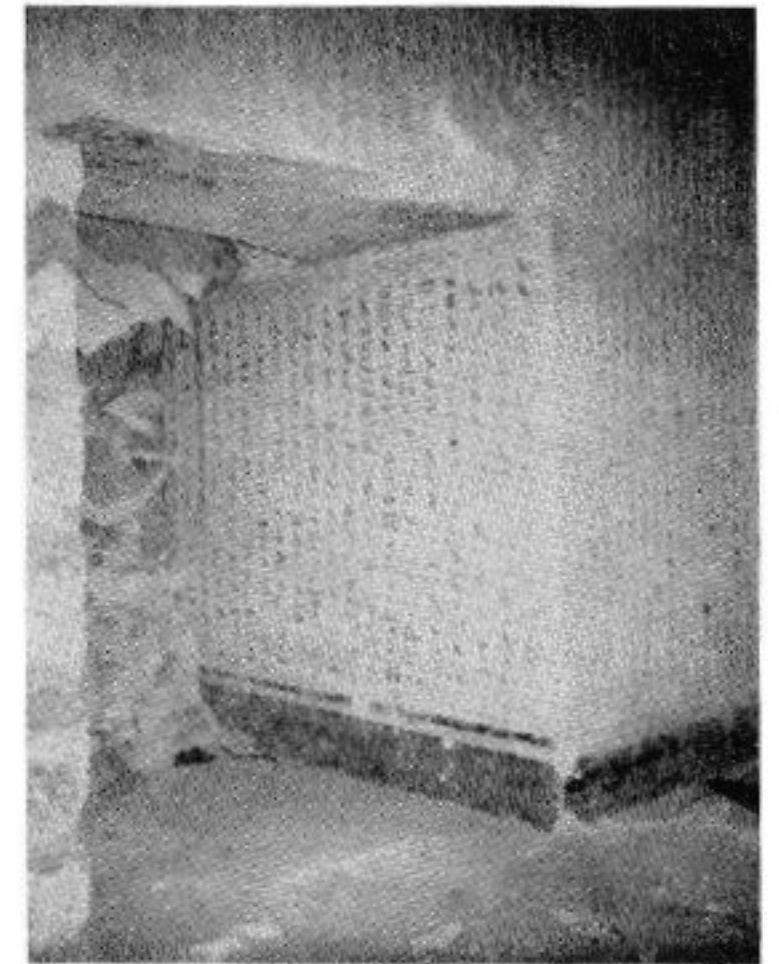
Fig. 2 — Reste de chaux dans un magasin du temple de Pépi I, utilisé comme four à chaux.

Enfin, parmi les éboulis recouvrant les ruines de ces magasins, nous avons recueilli d'importants fragments de statues de prisonniers : une quinzaine de corps plus ou moins morcelés ainsi que huit têtes extrêmement différentes les unes des autres. Ces prisonniers<sup>10</sup>, agenouillés et assis sur leurs talons (pl. II), ont les bras serrés contre les hanches et liés par trois ou quatre enroulements d'une cordelette passant derrière le dos où elle est soigneusement nouée ; leurs poings fermés, souvent abîmés ou détruits, reposent sur les cuisses. Si ces statues vêtues d'un simple pagne, parfois à peine esquissé, sont assez sommairement traitées sur leur moitié inférieure, il n'en est pas de même au-dessus de la ceinture où l'indication du modelé et de la musculature est très remarquable (pl. II, A). Tandis que leur position agenouillée traduit leur soumission au souverain vainqueur dont ils implorent la grâce, les torses accusent, par une très

10. Leur dimension est sensiblement des 2/3 de la grandeur nature.



A - Reconstitution de la façade ouest du pavillon à tore d'angle et du mur de terrasse en quart de cercle d'où elle émerge (Complexe de Zoser).



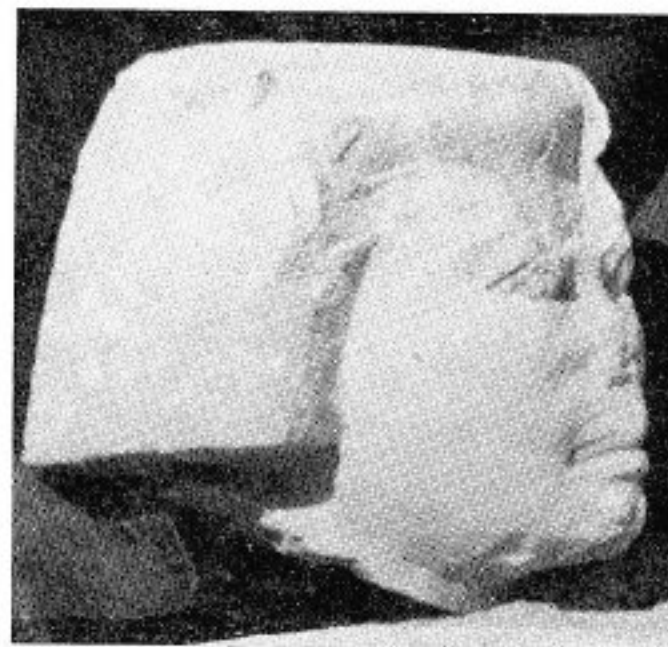
B - Paroi nouvellement dégagée du passage reliant l'antichambre à la salle sépulcrale de Pépi I.



A - Statues de prisonniers du temple funéraire de Pépi I.



B - Vue latérale du prisonnier de droite ci-dessus montrant les cordelettes qui lui lient les bras dans le dos.



A - Asiatique probable.



B - Africain (Pountite ?).



C - Africain (du Soudan ?).



D - Libyen (Berbère ?).

Têtes de ces statues.



Stèle cintrée à représentation funéraire égyptienne (Memphis), avec inscriptions hiéroglyphique et carienne : Musée de Sydney, Inv. 1411.

légère inclinaison en avant et par la vigoureuse saillie des muscles pectoraux (pl. II, B), leurs vains efforts pour briser ces liens qui les meurtrissent, expression très exceptionnelle dans la statuaire égyptienne. Quant aux têtes, malheureusement toutes plus ou moins mutilées, c'est par elles que ces statues, censées représenter les différents peuples ennemis de l'Égypte subjugués par la puissance du pharaon, devaient être essentiellement caractérisées. Des figurations de ces étrangers se trouvent surtout parmi les bas-reliefs provenant soit des temples funéraires des rois Sahou-rê et Néouser-rê en Abousir sous la V<sup>e</sup> dynastie, soit de celui de Pépi II à la fin de la VI<sup>e</sup>, où ils sont répartis en trois groupes principaux : les peuplades africaines du Sud de l'Égypte et du désert oriental incluant, selon Borchardt et Sethe<sup>11</sup>, le pays de Pount probablement sur la côte de l'Érythrée ; à l'Ouest les *Hatiou*, habitants de *Tebenou*, c'est-à-dire des confins de la Libye ; et enfin au Nord-Est les Asiatiques d'origines très diverses. Ces peuples sont caractérisés là tant par leur mode de coiffure ou de barbe que par certains détails vestimentaires, d'équipement ou de parure. Dans la comparaison avec nos statues, qui ne portent qu'un pagne pour tout vêtement, seules la coiffure et la barbe peuvent permettre d'établir des parallèles.

Nous constatons, ainsi, que les Asiatiques et les Libyens sont figurés avec de longues chevelures parfois légèrement ondulées et rassemblées en capuche sur le dos<sup>12</sup>, sans doute par un voile ou un filet, alors que les Africains portent soit une perruque striée et étagée, c'est-à-dire frisée (aux temples d'Abousir), soit une chevelure demi-longue (au temple de Pépi II)<sup>13</sup>. D'autre part, les Asiatiques sont parés d'un ruban

11. Borchardt, *Das Grabdenkmal des Königs Sa-hu-re*, II, texte, p. 19 et sq. et p. 81-2, et pl. 5 à 7 et 12-3, ainsi que *Das Grabdenkmal des Königs Ne-user-re*, pl. 12 en 3.

12. Cf. Borchardt, *Grabdenkmal ... Sa-hu-re*, II, pl. 1 pour les Libyens et pl. 12-3 pour les Asiatiques, ainsi que Jéquier, *Le monument funéraire de Pépi II*, II, pl. 38, le prisonnier de droite sur le registre inférieur figurant un Asiatique.

13. Jéquier *ibidem*, II, pl. 36 et 38, le prisonnier de gauche sur le registre inférieur, et III, pl. 12-4.

en diadème, noué derrière la tête avec double retombée, ce qui se retrouve parfois aussi chez les Africains, mais non chez les Libyens qui se contentent d'une petite houpette au-dessus du front<sup>14</sup>.

En ce qui concerne la barbe, Asiatiques et Libyens portent des barbes naturelles plutôt longues et terminées en pointe, mais alors que celles-ci couvrent généralement en partie les joues des premiers, elles sont réduites, chez les seconds, à un très mince collier raccordé au lobe de l'oreille<sup>15</sup>. Les Africains sont, pour leur part, le plus souvent figurés avec la petite barbiche courte et carrée, probablement postiche.

Sur les huit têtes recueillies, deux seulement, parées d'un ruban en diadème dans une chevelure longue, pourraient être attribuées pour cette raison à des Asiatiques ; et de fait, la mieux conservée, avec ses pommettes saillantes, son nez fin légèrement arqué et son prognathisme marqué, n'a rien de spécifiquement africain (pl. III, A). Derrière cette tête se retrouve, en outre, le nœud bouclé à double pan des bas-reliefs et la chevelure en capuche sur le dos (fig. 3) que nous avons retrouvée également sur l'une des statues acéphales agenouillées.



Fig. 3 — Ruban noué au dos de la tête reproduite planche III en A.

14. Borchardt, *Grabdenkmal ... Sa-hu-re*, II, pl. 1 et 5-7.

15. *Ibidem*, II, pl. 1 et 5-7, ainsi que *Grabdenkmal ... Ne-user-re*, pl. 12.

Quatre autres têtes sont, au contraire, de types nettement africains. Nous ne pouvons en reproduire que deux ici (pl. III en B et C)<sup>16</sup>. La première porte la perruque striée à étages qui caractérise aux temples d'Abousir les Africains, gens de Pount pour Borchardt et Sethe, et la petite barbiche courte ; elle esquisse un curieux rictus de satisfaction. Quant à la seconde (pl. III, C), qui a la chevelure demi-longue non frisée et aplatie au sommet du crâne, elle portait également la barbiche carrée dont on voit la cassure. Par son nez épaté, ses lèvres épaisses, ses maxillaires puissants et son large menton un peu saillant, elle semble avoir figuré un prisonnier provenant d'une peuplade voisine du Soudan.

Nous reproduisons enfin (pl. III, D) une dernière tête, d'un type très particulier avec sa chevelure demi-longue légèrement ondulée, présentant une raie médiane, et son visage oval. Elle serait la seule attribuable peut-être à un Libyen, que l'on s'attendrait, en effet, à trouver aussi parmi ces statues de prisonniers. Mais dans cette hypothèse, étant donné sa chevelure, qui ne semble pas suffisamment longue ni touffue, et les quelques vestiges de peinture ocrée qui apparaissent encore sur son visage et son cou, nous nous demandons s'il ne s'agirait pas ici, plutôt que d'un des *Hatiou* figurés sur les bas-reliefs royaux avec d'opulentes chevelures<sup>17</sup>, d'un de ces *Temebou* en qui l'on voudrait reconnaître des Berbères au teint clair<sup>18</sup>. Pépi I fut précisément le premier à avoir enrôlé un contingent de *Temebou*, et celui-ci participa à l'importante campagne entreprise par son armée sous les ordres d'Ouni contre les nomades asiatiques du Sinaï<sup>19</sup>.

Rappelons que de très nombreux éléments de statues brisées

16. Nous renvoyons pour les autres à l'article à paraître dans *RdE* 21, sous les signatures de J.-Ph. Lauer et de J. Leclant.

17. Cf. en particulier le beau bas-relief de chef libyen découvert en Abousir par Borchardt (*Grabdenkmal... Ne-user-re*, p. 48, fig. 31).

18. Cf. Hölscher, *Libyer und Aegypter*, 1937, p. 24.

19. *Ibidem*, p. 25.

de ce type avaient été découverts par Jéquier dans le temple de Pépi II à Saqqarah en 1932<sup>20</sup>. Deux spécimens qu'il avait pu reconstituer de façon complète sont au Musée du Caire, ainsi que les deux meilleures têtes recueillies. Le Metropolitan Museum de New York possède aussi, d'autre part, deux statues de prisonniers de ce genre<sup>21</sup>. D'un meilleur style que celui des statues découvertes à Pépi II, et provenant également de Saqqarah, elles pourraient avoir appartenu au temple de Isési Djedka-rê, de la V<sup>e</sup> dynastie, où des fouilles avaient eu lieu quelques années avant leur acquisition.

Des éléments de deux statues analogues de prisonniers avaient, en outre, été découverts au cours de la fouille du temple de Néouser-rê en Abousir<sup>22</sup>, ainsi que quelques autres fragments très mutilés dans les temples d'Ounas et de Têti à Saqqarah. Enfin, dans ce dernier temple, une belle tête encore sur buste découverte il y a soixante ans par Quibell, semble bien avoir également appartenu à l'un de ces prisonniers<sup>23</sup>.

Toutes les statues de prisonniers mises au jour à Pépi II ayant été fracturées au moins au cou et à la ceinture, Jéquier avait pensé qu'il avait pu s'agir là d'une exécution rituelle pratiquée par les prêtres du culte funéraire, lors de la fête commémorative du triomphe<sup>24</sup>. Tout en ne se dissimulant pas les objections que pouvait susciter pareille hypothèse, en particulier qu'on ait

pu, au temps de Pépi même, laisser traîner des fragments de statues mutilées en de nombreux points d'un temple somptueux où Jéquier les retrouva, en effet, disséminés un peu partout, celui-ci écartait néanmoins, pour cette même raison, la possibilité qu'elles aient été brisées en vue d'en faire de la chaux.

Or, la découverte à Pépi I de ces nouvelles statues précisément à l'emplacement où avaient été aménagés des fours à chaux paraît bien être, au contraire, l'indication que telle était effectivement la raison de leur casse systématique qui devait faciliter leur transport jusqu'à pied d'œuvre.

Une dernière question qui se pose concernant ces statues est celle de leur situation dans le complexe funéraire. Selon Jéquier, qui estimait leur nombre dans celui de Pépi II à une centaine au moins, elles auraient dû être réparties le long du vestibule d'entrée, de la cour à piliers et du grand couloir transversal qui précède la partie intime du temple<sup>25</sup>. Il est plus probable, à notre avis, qu'elles étaient échelonnées tout au long de la voie processionnelle depuis le temple bas jusqu'au temple haut<sup>26</sup>. A l'extrémité inférieure de cette voie, à Pépi II, les bas-reliefs débutaient précisément par des scènes de captifs et, dans le complexe funéraire de Néouser-rê, c'est au temple bas que Borchardt recueillit les fragments de statues de prisonniers, dont nous avons fait état, et qui pourraient ainsi avoir appartenu au départ de la voie processionnelle<sup>27</sup>. Dès l'accès à celle-ci, les visiteurs qui montaient au temple funéraire du roi n'auraient pu être que fortement impressionnés par cet étalage de sa suprématie sur les peuples voisins.

Le déblaiement des magasins du temple où sont apparues nos

20. Jéquier, *o. c.* III, p. 27-9 et pl. 47-8 ainsi que : *Douze ans de fouilles dans la nécropole memphite*, p. 64-5 et fig. 20 ; cf. également Capart, *Documents pour servir à l'étude de l'art égyptien*, II, pl. 22.

21. Pour la meilleure des deux, cf. Lansing, *BMA*, Febr. 1947, p. 149-52 ; Hayes, *The Scepter of Egypt*, I, 1953 fig. 67 et p. 115-6 ; Vandier, *Manuel d'archéologie égyptienne*, III, 1958, p. 68 et 138, pl. 66, 5. Pour la seconde, cf. H.-G. Fischer, *BMA*, NS 24, 1965-1966, p. 53.

22. Cf. Borchardt ... *Ne-user-re*, p. 42 et fig. 24 (Berl. Mus. n° 17912-17914).

23. Quibell, *Excavations at Saqqara, 1907-1908*, p. 113 et pl. 56.

24. Jéquier, *Mon. fun. Pépi II*, III, p. 29. Établissant là un parallèle avec de petites statuette d'argile grossières, datant du Moyen Empire et couvertes d'inscriptions imprécatoires, qui avaient été récemment étudiées par G. Posener (*Nouvelles listes de proscription (Achtungstexte...)* dans *CdE*, 14/27, p. 39-46), il estimait que les statues de prisonniers de Pépi II, bien qu'anépigraphes, auraient pu être des images magiques par la destruction desquelles on aurait assuré le pouvoir du roi sur les chefs ennemis ainsi représentés.

25. Cf. Jéquier, *Douze ans de fouilles...*, p. 65.

26. De plus, cette voie étant orientée d'Est en Ouest, il serait vraisemblable que les statues figurant les peuples ennemis du Nord, c'est-à-dire les Asiatiques et les Libyens aient été adossées à sa paroi septentrionale et, à sa paroi méridionale, celles évoquant les peuplades africaines des régions bordant l'Égypte vers le Sud et l'Est.

27. *Grabdenkmal ... Ne-user-re*, p. 42.

statues morcelées n'étant pas achevées, nous conservons l'espoir d'en retrouver d'autres éléments qui compléteraient peut-être certaines d'entre elles, ou qui constitueraient en eux-mêmes de nouveaux apports précieux tant au point de vue artistique qu'ethnologique.

---

## LES CARIENS EN ÉGYPTE <sup>1</sup>

Olivier MASSON

### I. — QUI ÉTAIENT LES CARIENS ?

La destinée du peuple des Cariens est assez curieuse, puisque, faute de pouvoir lire avec certitude leur écriture et de comprendre leur langue, les monuments qu'ils nous ont laissés demeurent énigmatiques : l'essentiel de ce que nous savons d'eux nous a été transmis par des auteurs grecs, malheureusement avec beaucoup de lacunes pour ce qui est des périodes anciennes.

Homère (*Iliade*, X, 428 sq.) mentionne les Cariens comme alliés des Troyens, en même temps que des peuples mythiques (et mystérieux) comme les Lélèges, les Cauçônes et les Pélasges, mais il place aussi à côté d'eux les Lyciens, les Mysiens, les Méoniens (Lydiens) et les Phrygiens, c'est-à-dire des peuplades indo-européennes de l'Asie Mineure occidentale et centrale. Dans un autre passage bien connu (*Iliade*, II, 867), Homère qualifie les Cariens de *barbarophônoi*, donc parlant une langue incompréhensible pour les Grecs, renseignement qui doit être exact, mais n'a guère de portée.

<sup>1</sup>. Une version plus détaillée de cette conférence sera publiée ultérieurement dans la *Revue d'Égyptologie*.



Par des sources postérieures — auteurs, inscriptions et monnaies —, nous savons que la Carie occupait une partie du Sud de l'Asie Mineure, au Nord de Rhodes, ayant comme contrées voisines la Lydie au Nord, la Phrygie et la Pisidie à l'Est, la Lycie au Sud. Un certain nombre de villes grecques importantes étaient situées sur le territoire carien, sur la côte ou près de la côte, comme Milet, Priène et Halicarnasse, la ville d'Hérodote. Les principales cités cariennes ont des noms assez caractéristiques, comme Mylasa, Labranda, Hyllarima, Theangela (noms en *-a*), ou Euromos, Keramos, Kaunos (noms en *-os*).

Nous ne nous attarderons pas sur l'histoire de la Carie proprement dite, et nous évoquerons seulement quelques noms, plus ou moins célèbres : *Hékatomnôs* de Mylasa est le premier satrape de la Carie, au début du IV<sup>e</sup> s. ; son fils aîné *Maïssollos*, (Mausôlos, Mausole) lui succède et règne à Halicarnasse (377-353). En 353, Mausole disparaît et sa veuve, la reine Artémise, élève à sa mémoire le fameux *mausôleion* ou « mausolée », à Halicarnasse. La même famille conservera le pouvoir jusqu'en 334-333, date de la conquête de la Carie par Alexandre.

D'autres pays d'Orient ont naturellement été en rapport avec les Cariens, mais les documents nous disent peu de choses. Nous savons, au moins, que les inscriptions en vieux-perse de Darius et de Xerxès connaissent des *Karka* qui doivent être les Cariens, en version akkadienne *Karsa* ; ces noms correspondent assez vaguement — radical *Kar-* — à celui qui est utilisé par les Grecs, à savoir *Kâr*, pluriel *Kâres* (d'un plus ancien \**Ka(w)eres* mais, de toute manière, nous ignorons encore quel nom se donnaient à eux-mêmes les habitants de la Carie.

En Égypte même, où les Cariens ont joué un rôle que nous allons examiner, aucun nom particulier n'est fourni pour eux par la documentation hiéroglyphique. L'explication de ce fait a été bien formulée par J. Vercoutter : « A la XXVI<sup>e</sup> dynastie

encore, *Haou-Nebout* désigne des Asiatiques aux yeux des Égyptiens qui distinguaient mal, sans doute, les Ioniens grecs des Cariens ou autres Orientaux, dont ils ne comprenaient pas plus le langage et qui venaient de la même région lointaine » (*L'Égypte et le monde égéen*, p. 30). Ajoutons que, sur l'un des objets égyptiens à inscription double (hiéroglyphique et carienne) dont il sera question plus loin (base de Neith, Saïs, VII<sup>e</sup> s.), figure un nom hiéroglyphique *Krr*, qui a été parfois considéré comme signifiant « Carien », mais il s'agit d'une hypothèse très fragile, probablement sans fondement.

## II. — LES CARIENS EN ÉGYPTE.

Grâce à Hérodote qui, rappelons-le, était un Grec d'Halicarnasse, mais dont la famille était en partie d'origine carienne (son père s'appelait *Lyxès*, un de ses parents *Panyassis*), nous sommes assez bien informés sur l'arrivée des Cariens en Égypte et sur les débuts de leur fortune. On connaît le récit célèbre de l'accession au pouvoir de Psammétique I, le fondateur de la XXVI<sup>e</sup> dynastie (II, 151 sq.). Un oracle avait prédit la victoire à celui qui serait aidé par des « hommes de bronze » venus de la mer (152). Or, à cette époque, auraient débarqué dans le Delta des pirates, venus d'Ionie et de Carie, qui portaient des armures en bronze, chose nouvelle pour les Égyptiens. Suivant la tradition recueillie par Hérodote, Psammétique I décida aussitôt d'engager ces guerriers dans son armée : ce sont les premiers mercenaires au service du Pharaon. Donc, au début du VII<sup>e</sup> s., vers 660, nous voyons les Cariens associés aux Ioniens : Grecs d'Asie Mineure (en fait des Ioniens, des Doriens et aussi des Éoliens) et « barbares » de Carie, déjà en relations étroites dans leurs contrées d'origine, connaîtront en Égypte une destinée commune. En effet, toujours par Hérodote, nous savons qu'ils restèrent groupés : « Aux Ioniens et aux Cariens qui lui avaient prêté leur concours, Psammétique [I] donna pour y habiter des terrains qui se font face, le Nil passant au milieu, terrains qui furent appelés les Camps (*stratopeda*)... Les

Ioniens et les Cariens habitèrent longtemps les terrains qu'on leur avait concédés, lesquels sont situés du côté de la mer, un peu au-dessous de la ville de Boubastis, sur la branche du Nil qu'on appelle Pélusienne. Plus tard, le roi Amasis leur fit quitter ces lieux pour les établir à Memphis, et les prit comme gardes du corps, de préférence à des Égyptiens » (154).

L'indication du transfert des mercenaires à Memphis par Amasis (568-526) est très importante, du fait du grand nombre de documents cariens qui nous sont maintenant connus par les fouilles anciennes ou récentes de Saqqarah. Elle était d'ailleurs confirmée par divers témoignages, littéraires, papyrologiques ou même épigraphiques. L'historien Aristagoras de Milet, cité par Étienne de Byzance, connaissait à Memphis des quartiers nommés *Hellénikon* (« le Grec ») et *Karikon* (« le Carien »), tous deux aussi mentionnés dans des papyrus du III<sup>e</sup> s. av. notre ère ; les habitants étaient appelés symétriquement *Hellénomemphitai* (aussi dans des papyrus) et *Karomemphitai* (rien dans les papyrus, mais on possède trois stèles funéraires de Caromemphites, venus s'installer en Grèce, à Démétrias de Thessalie, au III<sup>e</sup> s.). Comme on le voit, du VI<sup>e</sup> au III<sup>e</sup> s., Grecs et Cariens continuent à être associés, tout en conservant leur individualité : un des papyrus cités (PSI, 531) évoque les sanctuaires « des Cariens et des Hellénomemphites ». Par la suite, il est probable que les Cariens, devenus minoritaires, se sont fondus tout à fait dans la population gréco-égyptienne de Memphis ; en tout cas, il ne semble plus en être question dans nos documents.

### III. — LES INSCRIPTIONS EN LANGUE CARIENNE

A) *Les inscriptions cariennes en Carie.* — La connaissance que nous avons aujourd'hui de la langue des Cariens repose presque exclusivement sur des matériaux épigraphiques. Certes, de nombreux noms propres d'hommes et de lieux nous ont été transmis, en transcription grecque, ainsi qu'un très petit nombre de gloses. Mais il n'existe aucune phrase, aucun texte

suivi qui ait été recueilli par un auteur ancien, si bien que la documentation épigraphique est de la plus grande valeur. Cette documentation est d'ailleurs d'un caractère assez original, car elle provient essentiellement de deux pays différents, la Carie elle-même et l'Égypte (on possède en outre de petites inscriptions provenant, l'une de Grèce, et les autres, de Sardes en Lydie).

Du fait, probablement, du nombre restreint des fouilles régulières qui ont été pratiquées en Carie, cette région n'a pas encore livré un grand nombre de textes. A la fin du siècle dernier, lorsque le pionnier des études cariennes, A. H. Sayce, forma la première collection de textes (1887), on ne connaissait même qu'une seule inscription carienne d'Asie Mineure, un texte funéraire du Sud de la Carie. Mais peu à peu, d'autres documents sont apparus. On dispose actuellement d'une quinzaine de textes, dont certains sont assez longs. Ils sont aujourd'hui accessibles dans deux publications qui se complètent. En 1950, Louis Robert a groupé dans un chapitre de ses *Hellenica* (tome VIII) toutes les inscriptions de Carie, avec une riche documentation photographique et une étude de leur répartition géographique. Un peu plus tard (*Antiquité Classique*, 24, 1955, p. 305-35), Louis Deroy a donné pour tous ces textes des dessins précis, fondés sur le matériel publié par L. Robert et ses prédécesseurs. Les inscriptions datables — certaines sont associées à des inscriptions grecques — se placent au IV<sup>e</sup> s. av. notre ère, peut-être au III<sup>e</sup> s. ; elles sont donc relativement récentes. Aucune n'a pu fournir jusqu'ici de point de départ à un déchiffrement sérieux<sup>2</sup>.

B) *Les inscriptions cariennes en Égypte et en Nubie.* — Les inscriptions cariennes fournies par l'Égypte (et la Nubie) sont

2. Le recueil de Johannes Friedrich *Kleinasiatische Sprachdenkmäler*, Berlin, 1932, chapitre *Karische Texte*, p. 90-107, est désormais insuffisant : on peut maintenant utiliser la collection de fac-similés (avec transcription nouvelle) réunie chez V. V. Shevoroshkin *Issledovanija po deshifrovke karijskisch nadpisej*, Moscou 1965, p. 307-9 (ouvrage rédigé entièrement en russe).

beaucoup plus nombreuses que celles qui proviennent de la Carie, et leur nombre vient encore d'être accru par les toutes récentes découvertes des fouilles britanniques de Saqqarah. Mais, avant d'en parler plus en détail, je voudrais attirer l'attention sur un point peu connu, celui de la « découverte » du carien. Vers le milieu du siècle dernier, on ne connaissait aucun texte rédigé en carien. Mais, en 1844, le célèbre Richard Lepsius séjournait en Nubie à Abou-Simbel ; il y copiait, en plus des graffites grecs et phéniciens, un certain nombre de graffites ressemblant à du grec, mais rédigés dans une écriture inconnue. Grâce à une belle intuition, Lepsius devina qu'il devait s'agir d'inscriptions faites par des Cariens. Lorsqu'il fit paraître en 1859 le tome XII et dernier de ses fameux *Denkmäler*, on put voir certains des graffites d'Abou-Simbel avec la légende « Karische (?) Inschriften ». Commentant la présence de ces graffites au cours d'une séance de l'Académie de Berlin (3 novembre 1859), Lepsius remarquait ceci : « ... sieben andere Inschriften, welche in einer unbekanntenen der altgriechischen nahverwandten Schrift geschrieben sind und vorläufig Karische Inschriften genannt worden sind ». L'hypothèse de Lepsius était parfaitement exacte : l'écriture de ces graffites correspond non seulement à celle des autres documents cariens d'Égypte, mais aussi (malgré des divergences de détail) à celle de la plupart des textes de la Carie propre. On peut donc dater de 1859 la naissance des études cariennes, avec la publication des brefs graffites d'Abou-Simbel.

Si nous voulons maintenant énumérer rapidement les sites d'Égypte et de Nubie qui ont livré des inscriptions cariennes, nous pouvons commencer précisément par le Sud, par la Nubie, avec Abou-Simbel et Bouhen.

1° *Abou-Simbel*. — Depuis le passage de Lepsius, en 1844, les graffites n'avaient pas été revus. Mais avant le déplacement du grand temple, au printemps de 1956, une révision a été

effectuée, sous l'égide de l'UNESCO, par André Bernard et A. Aly, en même temps que le relevé des nombreux graffites grecs et des quelques graffites phéniciens. Les nouveaux dessins ont été publiés vers 1960 dans un fascicule du « Centre de documentation égyptologique » du Caire.

Du point de vue historique, on le sait, l'importance des graffites d'Abou-Simbel est considérable. Ils sont maintenant parfaitement datés, en 591 : grâce à un graffite grec assez long et très explicite, nous savons qu'un contingent de mercenaires envoyé contre l'Éthiopie par Psammétique II était commandé les sources hiéroglyphiques. Les graffites eux-mêmes, gravés au par le général égyptien Potasimtô, également bien connu par retour de l'expédition conduite vers le Sud, nous montrent qu'à côté des mercenaires grecs (Ioniens et autres), il y avait des soldats phéniciens et un certain nombre de Cariens ; ceci correspond parfaitement aux indications d'Hérodote, rappelées plus haut, sur l'engagement de mercenaires « ioniens et cariens » à partir de Psammétique I, et complète la trop brève allusion du même historien (II, 161) à la campagne de Psammétique II contre l'Éthiopie.

2° *Bouhen*. — Avant de remonter vers le Nord, on doit citer ici le site de Bouhen, en face de Ouadi-Halfa, où quelques graffites cariens avaient été relevés à la fin du siècle dernier par Sayce. En effet, au cours des travaux de démontage du grand temple de Bouhen, le plus important graffite a pu être retrouvé et collationné par Caminos, tandis que l'expédition britannique, dirigée par le professeur Emery, mettait au jour une autre belle inscription de cinq lignes, actuellement inédite, ressemblant à celle qui était déjà connue et permettant d'en améliorer la lecture. La date de ces textes ne peut être établie que par hypothèse : il est tentant de les dater aussi de l'expédition de Psammétique II, ainsi qu'un graffite isolé au Sud de Bouhen, au Gêbel el-Sheikh Souleïman. En tout cas, ce sont les points extrêmes vers le Sud où nous trouvons la trace de Cariens.

3° Graffites dits de « *Silsilé* ». — En remontant vers le Nord, nous rencontrons d'abord, au Nord d'Assouan, la région du Gèbel Silsilé dans laquelle, plus précisément autour du Shatt el-Saba el-Rigal, l'infatigable Sayce avait découvert et copié, à la fin du siècle dernier, une douzaine de brefs graffites. Aucune révision n'en est connue ; un bon nombre ont dû, d'ailleurs, être détruits il y a longtemps.

4° Région de *Thèbes*. Sur la rive gauche du Nil, le dégagement, en 1950, de la cour extérieure du tombeau de Mentouemhat — gouverneur de Thèbes sous Taharqa et Psammétique I — a livré aux fouilleurs, P. Barguet, Z. Ghoneim et J. Leclant, une autre douzaine de graffites cariens. Ils n'ont pas encore été publiés de manière définitive, mais on en trouve les reproductions en fac-similés dans le recueil de Shevoroshkin (p. 314-5, cf. p. 310). La date de ces graffites est difficile à déterminer.

5° *Hou*. — Au Nord-Ouest de Thèbes, sur la rive gauche du Nil, on connaît le site de Hou, devenu *Diospolis mikra* ou *parva* à partir de l'époque lagide. Un ostrakon trouvé vers 1898 par Fl. Petrie et attribué par ce dernier à quelque peuple de l'Asie Mineure fut considéré comme écrit dans une variété de carien par Sayce. Cette hypothèse, que j'ai acceptée dans ma republication de l'objet en 1967 (*Europa, Festschrift E. Grumach*, p. 211-7), semble finalement la plus plausible.

6° *Abydos*. — Il s'agit d'un des hauts-lieux de l'épigraphie carienne, puisque les murs du grand temple de Sèti I et d'un temple voisin ont livré près d'une trentaine de graffites cariens. Ceux-ci voisinent avec de nombreux graffites grecs d'époques diverses et des graffites sémitiques, phéniciens et araméens. Ici aussi, les copies utilisées sont celles de Sayce. De nouvelles copies réalisées en 1955 par J. Yoyotte n'ont pas encore pu être publiées en détail. La chronologie est incertaine : on peut songer à la fin du V<sup>e</sup> s., époque qui doit être celle des signatures grecques les plus anciennes à Abydos.

7° *Memphis et Saqqarah*. — C'est la région d'Égypte qui a livré jusqu'ici la plus riche série d'objets portant des inscriptions cariennes. On n'a plus affaire ici à des graffites inscrits sur des murailles ou des rochers, mais à des objets différents, bronzes inscrits et surtout stèles de calcaire de types divers.

Les fouilles et les trouvailles du siècle dernier avaient déjà fourni une intéressante série de pièces, republiées en détail en 1956 par Yoyotte et moi-même, dans notre livre *Objets pharaoniques à inscription carienne* (BdE 15). En voici une énumération rapide : deux stèles funéraires du type « fausse-porte », au Musée du Louvre (fig. 1) ; deux stèles « cintrées », aux musées

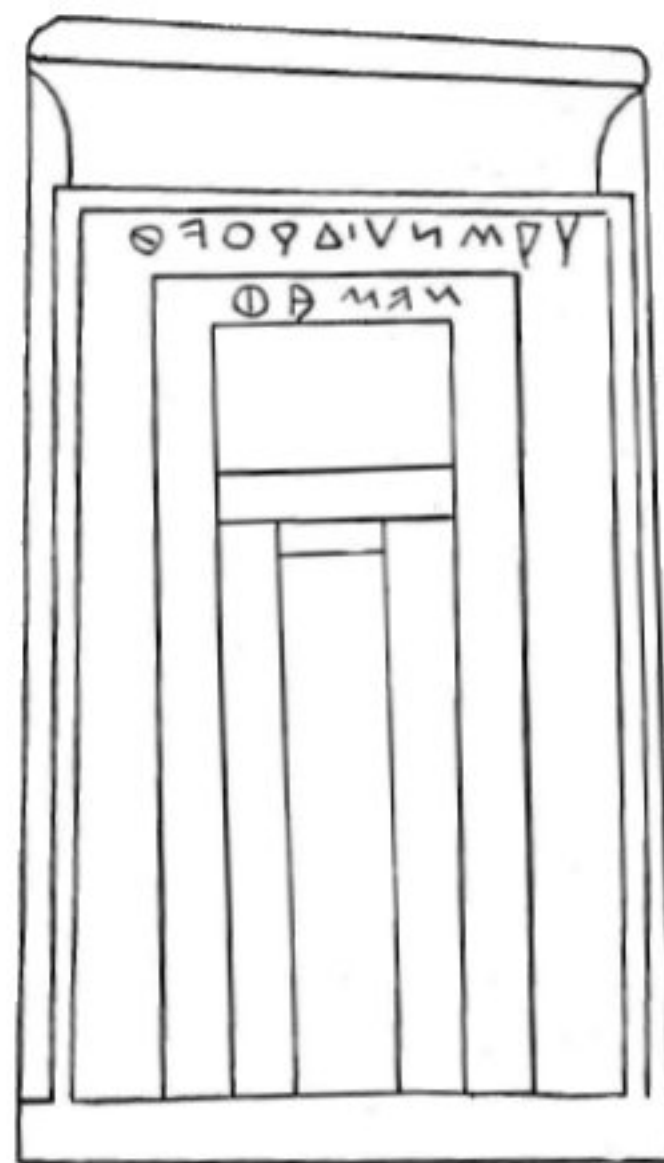


Fig. 1 — Stèle fausse-porte (Memphis) à inscription carienne : Musée du Louvre, Inv. A.M. 1477.

de Grenoble et de Bruxelles ; quatre stèles à représentation égyptienne avec double texte, égyptien hiéroglyphique et carien), conservées respectivement aux musées du Caire, de Berlin, de Lausanne et de Sydney (pl. IV) ; une statuette votive en bronze du taureau Apis, avec double texte sur le socle, au Musée du Caire.

Ces différents objets sont attribués, soit à « Memphis », de manière vague, soit à Saqqarah et parfois, plus précisément, au Sérapéum. La présence de ces objets variés dans la région de Memphis ne nous étonnera pas ; en effet, comme nous l'avons rappelé plus haut, Memphis était en quelque sorte la capitale des Cariens d'Égypte, avec son quartier *Karikon* et ses *Karomemphitai*.

Mais aujourd'hui, grâce à des fouilles régulières et récentes, nous sommes en mesure d'enrichir considérablement le dossier de Memphis-Saqqarah qui apparaît désormais comme une sorte de conservatoire des documents cariens. Depuis quelques années, en effet, une équipe de l'Egypt Exploration Society, dirigée par le professeur Emery, travaille dans la zone de Saqqarah Nord. Dans des souterrains, l'expédition britannique a découvert de nombreux documents non égyptiens, écrits en grec, en araméen (ostraka et papyrus, dont l'un mentionne « les Ioniens et les Cariens »), enfin en carien (stèles et pièces diverses ; pas de bronzes).

En raison de l'importance des découvertes pour le seul domaine du carien, l'Egypt Exploration Society a décidé d'en assurer la publication dans un volume spécial et a bien voulu me confier la rédaction de ce travail. D'après la documentation en photographies et en dessins qui m'a été communiquée tout récemment, une liste provisoire des inscriptions cariennes de Saqqarah-Nord peut s'établir comme suit : trois stèles à représentation égyptienne, dont deux avec texte égyptien plus texte carien, et une stèle à texte carien seul ; une stèle rectangulaire, sans représentation, avec texte carien et petit texte hié-

glyphique ; quatre stèles cintrées, sans représentation, avec texte carien seul ; vingt-six stèles du type « fausse-porte », avec texte carien seul (les lettres sont souvent d'une très belle gravure) ; une sorte de linteau portant dix-neuf signes bien gravés ; enfin des fragments divers, qui semblent provenir surtout de stèles du type « fausse-porte ».

Bien que l'absence d'objets en bronze soit regrettable, on constate que cette série nouvelle est très importante et se rattache étroitement au petit groupe énuméré plus haut ; seule la stèle sans ornementation, mais à double texte, est d'un type non encore représenté. Ces petits textes vont enrichir notablement notre connaissance du carien d'Égypte, notamment pour la paléographie. Cependant, un premier examen du groupe des stèles comportant un texte double (hiéroglyphique plus carien) ne fait pas apparaître l'existence de véritables bilingues, comme on pouvait l'espérer. De même que sur les objets à double texte connus antérieurement, le rapport entre les deux inscriptions demeure relativement ou complètement énigmatique : serait-ce parce que les différents systèmes actuellement proposés pour lire l'alphabet carien sont complètement erronés ? C'est là un problème très difficile, dont la discussion nous entraînerait trop loin et qui, de toute manière, ne semble pas encore mûr.

8° Saïs. — Plus au Nord, dans le Delta, le site de Saïs a livré, au siècle dernier, deux bronzes votifs intéressants, portant chacun un double texte, hiéroglyphique et carien. Il s'agit, d'une part, d'un reliquaire pour trois reptiles momifiés, conservé au Musée du Caire et, de l'autre, d'un socle de statuette de la déesse Neith, qui faisait partie des collections des musées de Berlin.

Ces deux documents sont déjà remarquables par leur lieu d'origine : en effet, comme on sait, les premiers mercenaires cariens furent installés par Psammétique I dans le Delta oriental, au Nord-Est de Boubastis. En outre, la base de la statuette de Neith peut être datée grâce au cartouche de Psammétique I

de Grenoble et de Bruxelles ; quatre stèles à représentation

(663-609) qui se trouve sur l'objet : on a le droit de l'attribuer à la seconde moitié du VII<sup>e</sup> s. Ainsi, ce bronze de Saïs est actuellement le plus ancien témoignage d'écriture carienne en Égypte et se place même avant les graffites d'Abou-Simbel, datés de 591 avant notre ère<sup>3</sup>.

En conclusion, nous pouvons insister sur quelques points. Les documents que nous ont laissés les Cariens en Égypte et en Nubie prennent de plus en plus d'importance pour les recherches qui sont menées sur ce peuple à l'écriture et à la langue encore mystérieuses. Par leur variété (bronzes votifs, stèles funéraires ou votives, graffites de mercenaires ou de pèlerins, petits objets divers), ils se distinguent des inscriptions laissées par la Carie elle-même. Par leur chronologie (de la deuxième moitié du VIII<sup>e</sup> s. jusqu'au IV<sup>e</sup> ou III<sup>e</sup> s.), ils offrent un éventail beaucoup plus large que les textes de Carie. Enfin, bien que les rapports entre texte égyptien et texte carien sur plusieurs objets d'Égypte ne soient pas toujours élucidés, il demeure l'espoir qu'une véritable bilingue se révèle, laquelle pourrait nous mettre sur la voie d'une solution de l'énigme carienne.

---

3. Comme on l'a indiqué plus haut, les textes de Carie propre ne semblent pas remonter plus haut que le IV<sup>e</sup> s. Mais parmi les petites inscriptions cariennes découvertes récemment à Sardes, deux ou trois pièces sont également placées dans la seconde moitié du VII<sup>e</sup> s. (G.M.A. Hanfmann et O. Masson, *Kadmos*, 6, 1967, p. 125 et 130).